

Charte de l'Évaluation des Enseignements et des Formations par les Étudiants

La présente charte s'adresse à l'ensemble des acteurs de la formation : étudiants, enseignants, responsables de formation, composantes

1- Orientations stratégiques de l'Université d'Orléans

Dans le cadre de la politique qualité et de la démarche d'amélioration continue des formations, l'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants constitue un outil essentiel d'analyse et de pilotage interne à la formation.

Cette démarche s'inscrit dans l'axe stratégique de l'établissement « Culture qualité et professionnalisation du pilotage »

L'évaluation des enseignements est une évaluation portant sur le contenu d'un enseignement (à l'échelle des UE ou des compétences) proposé au sein d'une formation. Cette évaluation permet, aux enseignants responsables des enseignements évalués, d'avoir un retour étudiant sur les contenus proposés, l'organisation de l'enseignement et sa place dans la carte pédagogique de l'année, voire du diplôme afin d'identifier et de résoudre les difficultés rencontrées s'il y en a. Cette évaluation permet également de disposer de données pouvant être discutées dans le cadre des conseils de perfectionnement. Cette évaluation aura lieu en fin de semestre. Chacune des UE devrait être évaluée deux fois *au cours de l'accréditation (Septembre 2024-Septembre 2029)*

L'évaluation des formations cherche à évaluer de manière macroscopique l'organisation pédagogique et les conditions d'études de l'étudiant. Elle est effectuée chaque année.

2- Cadre réglementaire et législatif

L'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants est obligatoire et s'inscrit dans une démarche qualité, d'amélioration continue des formations.

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master en vigueur au 1er septembre 2014

Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle

3- Objectifs

- Recueillir le point de vue des étudiants sur les enseignements, les dispositifs pédagogiques et l'organisation des formations. Cela contribuera également à renforcer leur implication dans la vie et l'évolution de leur formation
- Dynamiser le dialogue entre les étudiants, les équipes pédagogiques et les responsables de formation
- Alimenter les réflexions collectives dans une logique de pilotage et de valorisation des formations
- Stimuler la réflexion et l'innovation pédagogique
 - ⇒ L'Évaluation des Enseignements et des Formations par les Étudiants (EEFE) est un outil majeur dans la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue des formations et de l'expérience étudiante

4- Principes fondamentaux

- Ces **évaluations formatives** ont pour but de soutenir l'amélioration de la qualité des formations, des enseignements et le développement pédagogique. Elles nourrissent notamment les échanges lors des conseils de perfectionnement
- La mise en place de l'EEFE est réalisée en concertation avec les responsables de composantes, les responsables de formations, les enseignants. **L'implication des acteurs** permet de s'adapter à la diversité des contextes et aux spécificités des formations.
- **La démarche repose sur un climat de confiance**
 - Elle garantit l'anonymat des répondants*
 - ◆ Les questionnaires sont envoyés aux étudiants par un lien unique et personnel
 - ◆ Le logiciel Evasys suit l'évolution du taux de réponses et relance celles et ceux qui n'ont pas répondu
 - Elle garantit la confidentialité des résultats*
 - ◆ Les rapports d'évaluation des enseignements sont envoyés exclusivement aux enseignants responsables des UE ou des ressources
 - ◆ Les rapports d'évaluation des formations sont transmis aux Responsables de formation et directeurs des études et à eux seuls

Si l'accès aux évaluations via le logiciel d'enquête Evasys est possible pour les personnels impliqués dans le paramétrage et le pilotage du dispositif, ces derniers s'engagent à ne communiquer les résultats qu'aux enseignants responsables (d'UE, de ressource, de formation), selon ce qui a été défini lors de la phase préparatoire avec les équipes pédagogiques.

Les résultats des évaluations ne peuvent être utilisés qu'à des fins d'amélioration de la qualité des enseignements. Ils ne peuvent en aucun cas avoir une incidence sur les prérogatives ou la carrière des enseignantes et enseignants. L'évaluation des enseignements doit se faire « dans le respect des dispositions des statuts des personnels concernés » (cf. article 15 de l'arrêté du 22 janvier 2014).

5- Modalités de mise en œuvre

Calendrier et échéances

Une campagne d'évaluation des enseignements est organisée à chaque fin de semestre, avant le début des examens terminaux : Mi décembre pour le semestre impair – Mi Avril pour le semestre pair

L'évaluation des formations est organisée en même temps que les enseignements des semestres pairs

Des adaptations aux contextes et aux rythmes des formations sont envisageables

Les étapes

- ◆ En début d'année, le responsable de formation **identifie les enseignements à évaluer** sur chacun des semestres. Il assurera le suivi du calendrier sur la durée du contrat sachant que chaque UE ou ressource devrait être évaluée deux fois durant cette période.
- ◆ Une **base de questionnaires** communs, courts, adaptés à ce format d'évaluation, tenant compte de la nature des enseignements est proposée aux équipes pédagogiques (CM – TD – TP - Stage – SAé – Ressource – Mémoire – Projet...)
Ces questionnaires validés ont fait l'objet d'une attention particulière, afin de prévenir toute mise en cause personnelle.

Chaque responsable de formation a la possibilité d'ajouter une ou deux questions spécifiques au questionnaire type choisi pour l'évaluation des UE ou ressources de sa formation

- ◆ Le paramétrage de l'outil Evasys est assuré par le référent EEFE de la DEVE en relation avec le responsable de formation

Les liens sont envoyés aux étudiants par l'expéditeur « **Système d'évaluation** »
L'enseignant est prévenu de l'envoi afin de relayer l'information auprès de ses étudiants

- ◆ Envoi des rapports d'évaluation aux enseignants responsables de l'enseignement ou de la formation. Ce rapport peut faire l'objet d'un échange avec les étudiants, afin de mieux cerner leurs attentes et avec l'équipe pédagogique pour envisager les axes d'amélioration
Dans la mesure du possible, les étudiants sont informés des actions ou évolutions engagées à la suite des évaluations, afin de valoriser leur participation et renforcer leur implication

6- Les acteurs de l'EEFE

La démarche est suivie, validée, régulée par un **Comité de pilotage** composé du VP CFVU, de la DGSA, de la chargée de mission EEFE, de la direction de la DEVE, de directeurs de composantes, de responsables de formations, du VP étudiant, du directeur du LLUO, du directeur de la DSI

Le déploiement est accompagné par une **chargée de mission** – Emmanuelle PATOUT cm.evaluation.enseignements@univ-orleans.fr

Le paramétrage EVASYS et l'accompagnement opérationnel est effectué par Stevensson JOHN stevensson.john@univ-orleans.fr

Les responsables de formation établissent le calendrier et identifient les UE évaluées. Ils font le choix des questionnaires parmi ceux proposés. Ils collaborent avec les services de la DEVE pour ajuster le paramétrage.

Les enseignants relaient la communication du lancement de la campagne auprès des étudiants. Ils peuvent organiser un temps d'échange avec les étudiants afin de leur faire un retour sur les résultats de l'évaluation. Cela peut permettre à l'enseignant ou l'enseignante d'apporter des éléments d'explication et de souligner l'intérêt pour la communauté étudiante de répondre au questionnaire.
Ils peuvent partager les rapports d'évaluation des enseignements avec leurs collaborateurs afin de nourrir la réflexion pédagogique.

Les étudiants répondent aux questionnaires qui leur sont envoyés, de manière constructive et bienveillante. Ils sont informés des actions engagées à la suite des évaluations

Le **Learning Lab de l'Université d'Orléans**, par les ressources qu'il produit peut intervenir en appui aux enseignants et responsables de formation.

Par cette charte, l'Université d'Orléans affirme sa volonté de développer une culture partagée de l'évaluation, au service de la qualité des formations, de la réussite étudiante et du dialogue pédagogique.